

Déclaration liminaire

La CGT Finances Publiques ne peut débiter cette CAP sans évoquer le sommet sur l'emploi qui se tient ce jour entre le gouvernement et les partenaires sociaux.

La CGT réaffirme que les salariés n'ont pas à payer une crise dont ils ne sont en rien responsables alors que dans le même temps, les bénéficiaires des entreprises du CAC 40 ainsi que les dividendes versés aux actionnaires sont en hausse.

Pour la CGT, la relance économique ne sera possible que par l'augmentation des salaires et des emplois stables dans le privé et le public. Et ce n'est pas la TVA « sociale » prônée par le gouvernement qui pourra relancer notre économie, bien au contraire.

L'instauration de la TVA « sociale » ne vise qu'à répondre à une exigence patronale de transférer 80% de cotisations sociales des entreprises vers le contribuable et le consommateur.

Comment croire que la baisse du « coût du travail » permettrait la création d'emplois alors que le chômage a explosé malgré les 170 milliards d'aides accordées aux entreprises en 2010 ?.

Face aux projets du gouvernement (casse du droit du travail, recours au chômage partiel...), la CGT porte aujourd'hui 10 exigences pour sortir de la crise et pour une autre répartition des richesses (revaloriser les salaires, contrôler les aides publiques aux entreprises, réformer la fiscalité en profondeur...).

Parmi ces 10 exigences, la CGT demande l'arrêt des suppressions d'emplois.

A la DGFIP, ce sujet est cruellement d'actualité. Depuis 2002, près de 25000 emplois auront été ainsi supprimés.

Force est de constater que ces suppressions d'emplois ont eu des conséquences désastreuses pour l'exercice des missions de la DGFIP et les conditions de vie au travail des agents :

- ▶ augmentation des charges de travail dans un contexte de réformes (fusion DGI/DGCP, Chorus...) ;
- ▶ fermeture de certains services, voire d'implantations et de structures ;
- ▶ abandon de pans entiers de missions.

La CGT Finances Publiques revendique non seulement l'arrêt des suppressions d'emplois mais également le renforcement des missions de la DGFIP, l'amélioration rapide et concrète des conditions de vie au travail et la revalorisation des rémunérations.

Concernant la CAPN qui nous occupe aujourd'hui, la CGT Finances Publiques se félicite de voir qu'une de ses revendications a été entendue par la direction générale : que les affectations dans le réseau « hors métropole » soient soumises à CAPN, mettant ainsi un terme aux réunions bilatérales et au circuit fermé de la gestion de ces affectations.

C'est donc une première !

la suite à télécharger :

fichiers:



[Télécharger dl_er_cr_capn_18_janvier_2012_recrutement_hors_metropole-1.pdf](#) (71.7

Ko)

Public: [Archives CAP \(antérieur à 2018\)](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
